

PLUi de Curis-au-Mont-d'Or : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 23 avril 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Curis-au-Mont-d'Or (Rhône) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 26 mars 2026. Il délimite 62 zones, dont 23 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 23 avril 2026.

- Le PLUi de Curis-au-Mont-d'Or s'applique dans sa version du 26 mars 2026 ; nous publions 3 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 62 zones : 23 urbaines (U), 2 à urbaniser (AU), 14 agricoles (A) et 23 naturelles (N).
- Sur les 240 communes du Rhône dont nous publions le document, Curis-au-Mont-d'Or occupe le rang 102 par le nombre de zones délimitées : 5 zones de plus que la médiane du département (58 zones).
- 39 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Curis-au-Mont-d'Or depuis 2013, pour 122 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	62 zones
Zones urbaines (U)	23 zones
Zones à urbaniser (AU)	2 zones
Zones agricoles (A)	14 zones
Zones naturelles (N)	23 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI GRAND LYON LA METROPOLE
Version du	26 mars 2026
Partition GPU	DU_200046977
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200046977/4f3ddc27a9611b4bc94fa161443b8e86/200046977_reglement_20260326.pdf
Règles extraites	3 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Curis-au-Mont-d'Or

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Phénomène lié à l'atmosphère, Radon, Rupture de barrage, Transport de marchandises dangereuses
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	12 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er avril 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/curis-au-mont-d-or-69071>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Curis-au-Mont-d'Or : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques couverts par ces plans

Plans de prévention des risques technologiques approuvés

Potentiel radon

Base GASPAREXTRAITE

Inondation

1 plan

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UCe4a, UCe4b, UEi2, UL, URi1a, URi1b, URi2a, URi2b, URi2c, URi2d, AURc2, AURi2c

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

69071

69250

Métropole de Lyon

Rhône

Auvergne-Rhône-Alpes

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

62 zones

62 zones

62 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Albigny-sur-Saône (0,7 km)

Saint-Germain-au-Mont-d'Or (2,2 km)

Neuville-sur-Saône (2,2 km)

Couzon-au-Mont-d'Or (2,3 km)

Poleymieux-au-Mont-d'Or (2,5 km)

Fleurieu-sur-Saône (3,0 km)

Rochetaillée-sur-Saône (3,2 km)

Fontaines-Saint-Martin (3,6 km)

Saint-Romain-au-Mont-d'Or (3,6 km)

Genay (3,7 km)

Montanay (3,7 km)

Cailloux-sur-Fontaines (4,9 km)

Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (5,2 km)

Fontaines-sur-Saône (5,3 km)

Lissieu (5,6 km)

Collonges-au-Mont-d'Or (5,8 km)

Sathonay-Village (6,0 km)

Saint-Didier-au-Mont-d'Or (6,0 km)

51 zones

59 zones

79 zones

42 zones

54 zones

49 zones

38 zones

62 zones

41 zones

68 zones

44 zones

69 zones

113 zones

50 zones

65 zones

66 zones

50 zones

98 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/curis-au-mont-d-or-69071>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.